

UNIVERSITE PARIS VII
UFR EILA

ANNEE 2018-2019

UE5 Français, culture, expression
Initiation à la recherche documentaire interlangues

Enseignants : Mmes Bordet et Dupuy ; M. Delestre

Planning semestriel 2018-2019

<u>Séance 1 :</u>	semaine 1 pour les groupes venant en semaines IMPAIRES (14 Janvier au 18 Janvier)	Présentation du travail Formation de groupes et sélection d'un domaine de recherche
	OU semaine 2 pour les groupes venant en semaines PAIRES (21 Janvier au 25 Janvier)	
<u>Séance 2 :</u>	semaine 3 (28 Janvier au 1er Février)	Choix du texte anglais (format électronique) OBLIGATOIRE Sélection des termes pour le glossaire ; recherche de définitions en anglais et des équivalents français
	OU semaine 4 (4 au 8 Février)	
<u>Séance 3 :</u>	semaine 5 (11 Février au 15 Février)	Recherche de définitions de l'équivalent français ainsi que deux exemples en contexte
	OU semaine 6 (18 au 22 Février)	
<u>NB : Du 25 février au 1er mars : interruption des TD</u>		
<u>Séance 4 :</u>	semaine 7 (4 au 8 Mars)	Recherches de références dans les catalogues de bibliothèques Recherche des annexes (articles, références bibliographiques, sources électroniques)
	OU semaine 8 (11 au 15 Mars)	
<u>Séance 5 :</u>	semaine 9 (18 Mars au 22 Mars)	Rédaction de l'introduction et de la conclusion ; rédaction du résumé, mise en forme du dossier
	OU semaine 10 (25 au 29 Mars)	
<u>Séance 6 :</u>	semaine 11 (1er au 5 Avril)	Remise du dossier et entretien individuel
	OU semaine 12 (8 Avril au 12 Avril)	

Organisation du travail

Le but du cours est la constitution d'un dossier de recherche documentaire appliquée à la traduction. Il s'agit de présenter le travail préparatoire à la traduction d'un texte spécialisé et de montrer comment un traducteur se documente et se forme pour accéder à la compréhension d'un domaine qui lui est inconnu.

Ce dossier sera rédigé en français. En revanche, la soutenance orale aura lieu en anglais.

Après une première rencontre permettant de déterminer le sujet du glossaire, les étudiants travailleront par groupe et se retrouveront à l'UFR, toutes les deux semaines. Le contenu des séances est organisé selon la feuille de route ci-dessous.

Le travail requis est le suivant :

1. Choisir un **domaine de spécialisation** à partir d'une recherche documentaire et des pistes fournies par l'enseignant (voir recommandations en fin de dossier)
2. Trouver un texte spécialisé dans ce domaine en anglais, le soumettre à l'enseignant : le texte devra utiliser la langue des spécialistes de ce domaine. Son étude doit aider à lever les difficultés de traduction de termes ou expressions du texte de l'anglais vers le français.

La longueur peut être variable mais au minimum de deux pages, de manière à pouvoir identifier suffisamment de termes spécialisés.

Attention : le document doit être aussi récent que possible, de préférence publié depuis 2015.

Pour vos recherches, voir indications et pistes page 8.

3. Mettre en caractères gras les termes spécialisés sélectionnés dans le texte et les soumettre à l'enseignant pour sélection et validation des termes

NB : un terme ne correspond pas nécessairement à un mot mais peut être un syntagme (voir en cours)

4. Attribuer à chaque terme sélectionné un rang d'occurrence (i.e. par ordre d'apparition dans le texte) : le n° doit figurer en « exposant » dans le texte choisi comme dans le glossaire (utiliser les fonctions du traitement de texte).
5. Etablir une liste alphabétique des termes spécialisés à partir du texte anglais (5 entrées par étudiant)
6. Reporter après chaque terme le n° qu'il porte dans le texte.
7. Définir la catégorie syntaxique de chaque terme: (verbe, nom, adjectif, syntagme)
8. Pour chacun des termes, proposez une définition en anglais en citant votre source (voir plus loin les explications). Veillez à ce que cette définition relève bien du domaine traité.
9. Proposez un équivalent dans la langue cible (i.e. en français)
10. Donnez une définition de cet équivalent, en français, en citant votre source. Veillez à ce que cette définition corresponde bien au domaine choisi.
11. Attestez de l'équivalent français proposé par deux exemples en contexte en citant vos sources. Ces sources devront relever du même domaine de spécialité.

Structure de notice pour un terme : (la liste des termes doit être classée par ordre alphabétique)

Entrée (rang d'occurrence) :

Attention : le terme ne figure au pluriel que s'il n'existe pas au singulier ; avec une capitale que s'il figure toujours sous cette forme

- catégorie syntaxique
- définition en anglais ; source de cette définition
- équivalent en français
- définition en français ; source de cette définition
- premier exemple en contexte d'utilisation du terme français; référence du contexte
- deuxième exemple en contexte d'utilisation de ce terme ; référence du contexte*

* La référence devra obligatoirement inclure : le nom de la, des personnes, de l'organisation ou de l'institution responsable du contenu du document ; le titre du document ; le type de document (article, livre, site, etc... ; la date de publication ; le nom et le n° de la revue pour les articles)

(Voir exemple en annexe)

12. Trouvez les références d'un document en français ou en anglais, traitant d'un domaine lié au sujet de votre texte, accessible **sous forme papier** grâce au catalogue en ligne de la bibliothèque de l'université Paris 7 :

Pour chaque document, donnez la référence complète. Pour les livres, indiquez la cote.

Exemple :

DARROBERS Martine ; LE POTTIER Nicole. La recherche documentaire.

Paris, Nathan, 2005. (Repères pratiques).

Université Paris Diderot – Bibliothèque centrale.

Cote : 007.31 DAR

13. Toujours en utilisant le catalogue en ligne de la bibliothèque de l'université Paris 7, trouvez deux documents de type différent (ex : article, livre, thèse) traitant d'un domaine lié au sujet de votre texte, accessibles **en texte intégral à distance**. Donnez les références exactes et joignez la page de titre de ces documents à votre dossier électronique.

14. Etablir une liste de trois sites Internet pertinents pour votre recherche en précisant le ou les auteurs, comme indiqué ci-dessous

Attention : l'adresse URL seule ne constitue pas une référence acceptable

Exemple de présentation d'un site Internet :

ADEPIN (Association des étudiants en propriété intellectuelle de Nantes). Nantes, Faculté de droit et sciences politiques de Nantes.

<http://www.adepin.com/index.php>

Site des étudiants en propriété intellectuelle de l'Université de Nantes

15. Donner les références d'un glossaire ou lexique spécialisé dans un domaine lié au thème traité par votre texte, de date récente,

Exemple de référence d'un glossaire en ligne *Intellectual Property Rights Helpdesk.*

Commission européenne, Bruxelles.

http://www.certh.gr/cordis/t_fr/i_007_fr.asp.htm

16. Proposer pour chacun des membres du groupe un article de vulgarisation anglais sur le domaine étudié (450 mots minimum) en en donnant la référence. Donner une photocopie de l'article en annexe.

• Exemple de référence d'un article :

MARTIN Scott M. The mythology of the public domain: exploring the myths behind attacks on the duration of copyright protection. Loyola of Los Angeles Law Review [en ligne], 24 septembre 2002, volume 36, numéro 1.

(<http://r.lls.edu/volumes/v36-issue1/martin-original1.pdf>)

17. Rédiger le résumé en français de votre texte de vulgarisation anglais (un tiers des mots du texte) : présentez le résumé en annexe

18. Rédiger une introduction et une conclusion en français (250 mots environ chacune)

En introduction,

- Vous expliquerez pourquoi la recherche documentaire est nécessaire à la traduction spécialisée
- vous présenterez collectivement le domaine de recherche de manière détaillée. Il s'agira de situer le thème du (des) texte(s) à l'intérieur du domaine lui-même. Vous aborderez, à ce point de l'exposé, les raisons, personnelles et techniques, qui ont motivé le choix du groupe.
- Vous indiquerez les applications possibles de ce domaine de recherche ou d'activité

En conclusion, donnez individuellement le bilan de ce que vous avez appris en veillant à répondre aux questions suivantes :

- le travail que vous venez de réaliser a-t-il ou non modifié votre représentation du travail du traducteur spécialisé ?
- présentez un outil ou une technique de recherche que vous avez découverte et expérimentée lors de ce travail
- choisissez un des termes dont la définition et la traduction ont été les plus difficiles et expliquez en quoi a consisté la difficulté, comment vous avez tenté de résoudre le problème, essayez d'expliquer pourquoi ce terme présentait une difficulté particulière (un terme par personne)

NB : pensez à noter pendant le semestre vos difficultés, vos découvertes, vos interrogations

Mise en page du dossier

Le dossier à rendre devra être saisi sur ordinateur, imprimé recto-verso et présenté relié, sous couverture plastifiée. Vous vous présenterez pour la présentation orale munis d'une version électronique du dossier sur une clé USB.

Vous devrez vous plier à certaines règles de présentation qui assureront lisibilité et confort de consultation :

Tout d'abord votre présentation devra être cohérente. Ne changez pas de police de caractères, gardez les mêmes marges pour toutes les pages et prévoyez des marges plus larges du côté de la reliure (pages en vis-à-vis car l'impression recto-verso est demandée: attention !)

Utilisez de préférence la police Times New Roman, la plus lisible. La taille requise pour le corps de votre texte est de 12 points.

Le nom et le code du sous-module sur la page de garde seront mis en caractère gras, en taille 14 points.

Dans votre lexique, les entrées de termes seront mises en caractères gras, en taille 14 points.

Les termes dans leur contexte seront également mis en caractères gras, en taille 12 points.

Les références seront mises en italiques, en taille 12 points.

Numéros de page: même police, 10 points, centrés en pied de page

Exemples de marges :

haut : 2,5 cm, bas : 2,5 cm

gauche : 3 cm, droite : 2,5 cm (pour pages impaires)

gauche : 2,5 cm, droite : 3 cm (pour pages paires)

Attention : veillez à respecter une totale homogénéité au niveau typographique

Présentation du dossier

Le dossier sera constitué en respectant l'ordre suivant :

(Toutes les pages doivent être numérotées)

- ❑ **Page de garde** contenant :
 - le nom de l'université et de l'UFR ; l'année universitaire
 - le nom et le code du sous-module
 - les deux titres du dossier en français et en anglais (à choisir en concertation avec votre enseignant)
 - le nom de l'enseignant
 - vos noms, prénoms
- ❑ **Page(s) de support(s)** iconographique(s) (éventuellement)
- ❑ **Page blanche**

- ❑ Table des matières paginée
- ❑ Introduction
- ❑ Texte anglais. (Indiquez les références du texte : voir exemple de référence d'article au point 16).
- ❑ Glossaire anglais-français
- ❑ Références de sources :
 - Documents de la bibliothèque de l'université Paris Diderot
 - Sites internet
 - Glossaire ou lexique en ligne
 - Références des articles de vulgarisation en anglais
- ❑ Conclusion
- ❑ Annexes
 - Articles de vulgarisation en anglais pour chacun des membres du groupe
 - Résumé en français des textes anglais de vulgarisation, signé par le membre du groupe qui en est l'auteur
 - Pages de titres des documents en ligne sélectionnés (cf point 13)

N.B. Pensez à séparer vos sections par une page blanche comportant le titre de la section suivante.

Remise du dossier

Avant la présentation orale du dossier, les membres du groupe se seront réparti les informations qu'ils exposeront à l'enseignant responsable. Ils structureront le contenu de leur présentation et veilleront à la qualité de la langue orale. Ainsi ils se constitueront un lexique des termes dont ils auront besoin pour leur présentation orale personnelle qui se fera **en anglais**.

Chaque groupe remettra lors du dernier cours ou le jour indiqué par l'enseignant, le document relié, vous devrez tenir à la disposition de l'enseignant une version électronique de votre travail, sur une clé USB.

Barème

Dossier : 75%

Entretien : 25%

La note n'est pas attribuée au groupe. Elle peut le cas échéant, être différenciée par étudiant.

Session de rattrapage

*Si vous n'avez pas obtenu la moyenne en session 1 et que vous devez repasser cette matière :
Vous devrez présenter un dossier individuel sur le texte travaillé en groupe au cours du semestre, sans oral, et avec un contenu adapté :*

- *une introduction et une conclusion individuelles,*
- *le texte avec vos 5 termes surlignés et numérotés dans l'ordre du texte,*
- *un glossaire à 5 entrées par ordre alphabétique,*
- *des références de sources conformes aux attentes de la session 1*
- *et enfin un article de vulgarisation en anglais et son résumé en français.*

*Le tout dans l'ordre indiqué dans la brochure en ligne (à télécharger sur la page
: <http://www.eila.univ-paris-diderot.fr/enseignement/lea/cours/rech-documentaire/11>)*

Choisir le sujet de votre dossier

Pour choisir le sujet de votre dossier, vous devez déterminer un domaine général à partir duquel vous pourrez par le biais d'investigations, trouver un sujet utilisant une terminologie spécialisée. Il peut s'agir de termes spécifiques à ce sujet mais aussi de termes du langage courant utilisés dans un sens particulier.

Quelques exemples de domaines et de sujets déjà traités :

- "les coraux marins", sujet choisi à partir d'une recherche sur la flore marine
- pour le "category management", le choix initial portait sur l'entreprise et le management.

Faites preuve d'imagination, ne choisissez pas nécessairement un de vos sujets favoris mais plutôt un domaine que vous découvrez totalement : la recherche terminologique sera plus riche. **Ne choisissez pas un sujet de type médical** : la terminologie est fixée et pose peu de problèmes de traduction intéressants ; il existe peu de documents spécialisés en français

Si vous manquez d'idées de sujets, pensez à utiliser des sites de vulgarisation scientifique comme Futura-sciences, Scientific American, ou le site présentant des innovations dans tous les domaines TED (<https://www.ted.com/topics>) ou encore Wikipedia, sans oublier la presse de tous les jours et les émissions de radio (« Sur les épaules de Darwin » ou « La tête au carré » sur France Inter par exemple).

Memo des principaux sites et outils à consulter pour vos recherches documentaires

<http://www.eila.univ-paris-diderot.fr/enseignement/lea/cours/rech-documentaire/l3>

ANNEXE

Exemple de notice

hull²⁵ :

- catégorie syntaxique : nom
- Définition: “The main structural body of a vessel, excluding superstructure, masts, sails or rigging.”

Rex Boating Club, Norwalk, USA

<http://www.rexboatingclub.com/glossary.shtml>

- équivalent français : carène
- Définition : « Partie de la coque qui se situe sous la ligne de flottaison lorsque le bateau est chargé. »

Grand dictionnaire terminologique

(<http://www.granddictionnaire.com>)

- exemples en contexte :

1. « Afin de la protéger, il est nécessaire de procéder régulièrement à un nettoyage professionnel de la carène. »

Hydroteam spécialiste de l'hydrogommage

<http://www.hydroteam.com/bateaux.asp>

2. « À la gîte, la déformation des lignes de flottaison de la carène du voilier présente une courbure accentuée sous le vent et réduite au vent. Il en résulte un couple de virage qui se manifeste par la tendance du voilier à lofer. »

« Le rendez-vous des gens de voile » : site personnel de Pierre Boucher, instructeur de voile

(www.lavoile.com/voile/nov.htm)